

Errata

Référendum contre la loi du 24 mars 2000 sur le personnel de la Confédération (LPers)

Modification de l'aboutissement du 14 août 2000 (FF 2000 4278)

Au lieu de:

1. les 5 000 signatures valables exigées
2. Sur 8 540 signatures déposées, 8 475 sont valables

Lire:

1. les 50 000 signatures valables exigées
2. Sur 85 540 signatures déposées, 84 775 sont valables

12 septembre 2000

Chancellerie fédérale